

## Affaire Bukanga-Lonzo

# Rétropédalage à la Cour constitutionnelle : «incompétente» en novembre 2021, «compétente» une année après

P. 3

# ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 661 du lundi 21 au mardi 22 novembre 2022 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne  
et Tri-hebdomadaire  
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05  
+ 243 903 185 670  
E-mail : [kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)  
[www.econewsrdc.com](http://www.econewsrdc.com)  
L'info qui fait échos

## Nouveau report de la rencontre de Nairobi

# William Ruto à Kinshasa pour convaincre Tshisekedi

P. 2

## Pas de photo de famille aux côtés de Kagame : le geste fort de Sama Lukonde au sommet de l'OIF

*En diplomatie, seuls les actes comptent, les belles paroles tout le monde peut en dire, dit-on. En marge du 18<sup>ème</sup> sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a posé un geste fort qui n'est pas passé inaperçu. En refusant de participer à la photo d'ouverture de ce sommet, aux côtés du président rwandais Paul Kagame, le chef du Gouvernement, représentant le Président de la République, Félix Tshisekedi, a mis la Francophonie devant un fait accompli.*

P. 3



## PARLONS-EN

### Fermeté et détermination

ECONEWS

**F**ace aux terroristes du M23 et à leur parrain, le Rwanda, Kinshasa a opté pour la fermeté. Pas question, se dit-on à Kinshasa, de partager la même table de négociations avec ces terroristes.

Pour l'instant, les appels au dialogue, aussi bien ceux venant de Luanda que de Nairobi, ne trouvent un écho favorable dans la capitale congolaise.

Le ballet diplomatique de ces derniers jours n'a pas non plus réussi à faire fléchir Kinshasa. (Lire en page 2)

## Voici la liste actualisée de nouveaux secrétaires généraux de l'administration publique

P. 4

## Nord-Kivu : ENVOL de Delly Sesanga vole au secours des déplacés du camp de Kanyaruchinya

P. 12

Nouveau report de la rencontre de Nairobi

## William Ruto à Kinshasa pour convaincre Tshisekedi

Selon un communiqué de la présidence kenyane, le président William Ruto effectue une visite de 24 heures à Kinshasa où il est prévu de s'entretenir ce lundi 22 novembre avec le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, avant d'entamer une tournée de trois jours en Corée du Sud. Si la présidence kenyane place cette visite-éclair sous les signes de réchauffement des relations d'affaires entre la RDC et le Kenya, on sait néanmoins que la question sécuritaire sera au cœur de ces échanges, alors que des troupes kenyanes se trouvent, depuis quelques jours, sur le sol congolais, dans le cadre

du déploiement de la force régionale de l'EAC (Communauté de l'Afrique de l'Est). Bien plus, le déplacement du président kenyain s'explique aussi par les réticences de Kinshasa à adhérer au processus de paix de Nairobi où l'EAC pense inviter la RDC à asseoir sur la même table des négociations avec les terroristes de M23. Vu de Kinshasa, la pullule est amère. Ce lundi, William Ruto tentera de convaincre le président Tshisekedi à mettre un peu d'eau dans son vin, en acceptant de partager la même table avec le M23. William Ruto y parviendra-t-il ? Difficile à dire.

ECONEWS

Nouveau report des pourparlers de Nairobi, prévus ce lundi 21 novembre 2022, après un premier rendez-vous manqué.

En séjour récemment à Kinshasa, la facilitateur désigné de l'EAC, l'ancien président kenyain, Uhuru Kenyatta, n'a pas réussi à convaincre les dirigeants de Kinshasa à adhérer au nouveau format de la rencontre de Nairobi. On se rappelle que, dans un communiqué signé par le président burundais, assumant la présidence tournante de l'EAC, la prochaine rencon-

tre s'est voulu « inclusive » en invitant sur la table des discussions les terroristes du M23. Une position que ne partage jamais Kinshasa, tant que ces terroristes occupent certaines localités dans le territoire de Nyiragongo.

Si Uhuru Kenyatta n'est pas parvenu à convaincre le Président congolais Félix Tshisekedi, son successeur, William Ruto, pense le ramener à la raison lors des échanges qu'il aura ce lundi à Kinshasa, avec lui.

En effet, Nairobi ne

veut pas jeter l'éponge. A la capitale kenyane, on ne s'avoue pas vaincu. Aussi, reste-t-il encore une chance pour une issue pacifique de la grave crise de l'Est de la RDC. Une position qui se démarque de la position tranchée de Kinshasa qui a tracé une ligne rouge : pas de négociations avec les terroristes de M23.

Malgré le passage à Kinshasa d'Uhuru Kenyatta, Félix Tshisekedi est resté de marbre, excluant l'hypothèse d'une quelconque concertation

avec les terroristes du M23.

Pour la énième fois, Félix Tshisekedi a écarté toute négociation avec les suppôts de Paul Kagame, agissant sous le label de M23.

A Kinshasa, des indiscretions rapportent que Félix Tshisekedi a opté pour des méthodes fortes pour neutraliser complètement la menace du M23. Des directives claires et précises ont dès lors été transmises pour doter les Forces armées de la RDC de tous les moyens possibles pour « gagner la guerre ».

## Pas de photo de famille aux côtés de Kagame : le geste fort de Sama Lukonde au sommet de l'OIF

ECONEWS

En diplomatie, seuls les actes comptent, les belles paroles tout le monde peut en dire, dit-on. En marge du 18<sup>ème</sup> sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a posé un geste fort qui n'est pas passé inaperçu. En refusant de participer à la photo d'ouverture de ce sommet, aux côtés du président rwandais Paul Kagame, le chef du Gouvernement, représentant le Président de la République, Félix Tshisekedi, a mis la Francophonie devant un fait accompli.

Molle et souvent aphone face à toutes les atrocités que continue à commettre le Rwanda dans la partie Est de la RDC, la Francophonie a été invitée à réagir. Mais, minée de l'intérieur par Paul Kagame qui a réussi, bien qu'ayant basculé dans le Commonwealth, à imposer sa compatriote Louise Mushikiwabo, l'OIF n'est plus qu'une coquille. Pire, elle est devenue une caisse de résonance de Kigali pour faire cacher ses nombreux crimes en RDC et ses diverses violations des droits de l'Homme.

A Djerba, Sama Lukonde a franchi le Rubicon, profitant de ce forum pour faire passer le message de



Photo officielle du 18<sup>ème</sup> sommet de l'OIF avec la place vide de la RDC, à l'extrême droite de la première rangée

désapprobation de Kinshasa. De plus en plus, le monde découvre le drame congolais, alimenté par un homme, Paul Kagame, visiblement soutenu par une puissante main noire occidentale.

### L'OIF CHOISIT SON CAMP

La complot contre la RDC a atteint une autre dimension. Apparemment, aucune institution internationale ne porte la cause de la RDC. Curieusement, l'OIF vient de rejoindre cette dynamique grâce à sa secrétaire générale, la Rwandaise Louise Mushikiwabo, que Paul Kagame a réussi à placer à la tête de la Francophonie.

Quoi de plus normal que le 18<sup>ème</sup> sommet de la l'OIF ait superbement zappé le dossier congolais lors de son som-

met de Djerba. Pas une condamnation explicite du Rwanda qui arme les terroristes du M23 pour sémer la mort dans la partie Est de la RDC.

Sur les antennes de TV5 Monde, Louise Mushikiwabo a pris la défense de son pays, le Rwanda, embarquant toute la Francophonie dans ce jeu macabre.

« Il y a des éléments en RDC, juste à la frontière avec le Rwanda, qui sont une menace pour la sécurité du Rwanda. A un certain moment, le Rwanda, la RDC, l'Ouganda et le Burundi, tous les pays de la région, ont décidé qu'il fallait se débarrasser de ces groupes armés. Ceux qui ne veulent pas déposer les armes, on les désarme et on les fait disparaître », a-t-elle déclaré, dans

un langage sibyllin.

A l'instar du président rwandais, la secrétaire générale de la Francophonie pense que la solution viendrait dans l'activation des accords qui lient les deux pays : « Est-ce qu'on peut retourner sur les accords qui existent depuis plus de dix ans et les mettre en application ? C'est une question de volonté politique. C'est aussi simple que ça ».

L'OIF serait-elle prête à offrir sa médiation dans cette crise ? Louise Mushikiwabo n'y pense pas : « L'OIF, si on était sollicité, on serait heureux de mener une mission dans cette région. L'OIF n'est pas que la secrétaire générale. Nous avons une direction politique qui fait du travail politique un peu partout dans l'espace francophone. Mais, est-ce vraiment nécessaire aujourd'hui ? Nous avons plusieurs initiatives sur cette crise ».

Quoi qu'il en soit, en refusant de s'associer à la photo officielle du 18<sup>ème</sup> sommet de l'OIF avec le président Paul Kagame, le Premier ministre Sama Lukonde a lancé un message fort et clair qui n'est pas passé inaperçu. Le monde, qui a décidé de fermer les yeux sur le drame congolais, commence peu à peu à prendre conscience. Et Kinshasa, plus que jamais déterminé à défendre son intégrité territoriale, se mobilise pour neutraliser les terroristes du M23 et son soutien rwandais.

## PARLONS-EN

### Fermeté et détermination

(Suite de la Une)

Bien évidemment, la République Démocratique du Congo est en droit de refuser. Tout un peuple compte sur cette attitude de Kinshasa pour ne pas céder au chantage du Rwanda et de ses valets de M23.

Dans son dernier message à la Nation, le Président Tshisekedi a levé toute équivoque, lorsqu'il a rappelé tous les efforts qu'il a entrepris en quatre ans pour jeter les bases d'une coopération mutuellement avantageuse dans la région des Grands Lacs. Il a été finalement payé en monnaie de singe, a-t-il laissé entendre. Pour preuve, l'agression de la RDC par le Rwanda a tout balayé.

Depuis lors, Kinshasa a révisé sa stratégie. L'appel à la mobilisation générale du Président Tshisekedi a trouvé du résonant dans l'opinion publique. Le peuple est derrière son Président de la République.

En réalité, le peuple congolais refuse désormais d'être traité de naïf. Le moment est venu, dit-il, de régler cette équation de l'Est de la RDC où des pays-voyous créent un climat d'instabilité permanente pour piller les ressources naturelles de la RDC.

Même si Kinshasa ne ferme pas la porte à la diplomatie, rétablir la paix reste la seule et unique option possible.

On en a assez de cette guerre qui a longtemps endeuillé tout un peuple. Le peuple congolais est lassé de continuer à compter ses morts. Sur ce point précis, le décompte est macabre, car plus de huit millions de Congolais ont été massacrés depuis une vingtaine d'années.

Il faut être insensé pour ne pas comprendre la gravité de la situation. Vigilance et fermeté s'imposent.

Même les muets ont un langage, dit-on.

## Affaire Bukanga-Lonzo

Rétropédalage à la Cour constitutionnelle : «*incompétente*» en novembre 2021, «*compétente*» une année après

A la Cour constitutionnelle, il y a désormais deux écoles qui s'affrontent : celle de la légalité qu'incarnait son ancien président, le professeur Dieudonné Kaluba, désormais opposée à l'école de la remise en cause que représente son successeur, le juge-président Dieudonné Kamuleta Badibanga. Dans l'affaire Bukanga-Lonzo qui met en cause l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo Mapon, l'ancien ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi, et le Sud-africain, Christo Grobler, directeur général d'Africom, entreprise gestionnaire du Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, la Cour constitutionnelle a curieusement bifurqué, renonçant à son arrêt du 15 novembre 2021. On se rappelle que, par cet arrêt, la Cour constitutionnelle s'était déclaré *incompétente* de juger un ancien Premier ministre. Ce qui n'est pas de l'avis de la Cour constitutionnelle sous Kamuleta, pourtant co-signataire de l'arrêt de novembre 2021. Qu'est-ce qui a donc changé ? La Cour constitutionnelle est-elle sur le point d'inventer sa propre procédure, totalement déconnectée de l'arsenal judiciaire congolais ? Autant de questions qui taraudent les esprits.

HUGO IAMUSA

**I**ncompétente de juger un ancien Premier ministre, en l'occurrence Matata Ponyo Mapon, dans l'affaire Bukanga-Lonzo, la Cour constitutionnelle vient de se dédire en remettant en cause son arrêt du 15 novembre 2021. C'est le droit qui a pris un sacré coup. C'est aussi la crédibilité de la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire congolais qui part en vrille.

Pourtant, Dieudonné Kamuleta Badibanga, son président, a franchi le Rubicon en «*corrigeant*», se dit-on, l'arrêt pris sous la présidence Dieudonné Kaluba. Pourquoi un tel revirement ? Dans les rangs des praticiens du droit, on a du mal à comprendre, encore moins à expliquer cette volte-face de la Cour constitutionnelle.

«*Il est vrai que seule la Cour constitutionnelle peut juger un Premier ministre pour des faits*

*commis pendant ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Mais, s'agissant de l'affaire Bukanga-Lonzo déjà sanctionnée par un arrêt exécutoire de la même Cour, cette dernière ne peut plus y revenir pour chose jugée*», se défend un juriste chevronné, qui s'est confié à Econews.

Le plus évident est que, de l'avis de Dieudonné Kamuleta, la Cour constitutionnelle est pleinement compétente pour juger un ancien Premier ministre.

Un extrait du dernier arrêt de la Cour constitutionnelle en explique les contours : «*La Cour constitutionnelle, siégeant en matière de contrôle de constitutionnalité et d'interprétation de la Constitution; après avis du procureur général; se déclare compétente pour examiner l'exception d'inconstitutionnalité et des questions de constitutionnalité soulevées; dit que l'expression «dans l'exercice des fonctions» telle qu'envisagée à l'article 164*



Dieudonné Kamuleta Badibanga, président de la Cour constitutionnelle

de la Constitution signifie qu'il faut que le Président de la République ou le Premier ministre ait été en train de procéder à l'un des actes de sa fonction et doit être dans une situation d'exercice effective des fonctions. Il peut donc être poursuivi pendant son mandat suivant la procédure dérogatoire au droit commun prévue dans la Constitution; dit en outre que l'expression une infraction commise «à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions» telle qu'envisagée à l'article 164 de la Constitution signifie que le Président de la République ou le Premier ministre ait perpétré l'infraction en dehors des fonctions mais en raison des actes professionnels accomplis dans la procédure dérogatoire au droit commun prévue dans la constitution; dit que la Cour constitutionnelle est seule compétente pour connaître les infractions commises par le Président de la République ou le Premier ministre dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions; dit que la Cour constitutionnelle est le juge pénal d'un ancien Président de la République ou d'un Premier ministre qui n'est plus en fonction au moment des poursuites, et ce,

en parfaite harmonie avec l'esprit du constituant...».

## QU'EST-CE QUI VA SE PASSER PAR LA SUITE ?

On s'attend une fois de plus à une rude bataille juridique, au regard de ce rétropédalage de la Cour constitutionnelle. Il y a aura certainement de chaudes empoignades, dans la perspective de la réouverture du procès Matata devant la Cour constitutionnelle.

Au niveau du collectif des avocats de Matata Ponyo, on se dit serein, croyant au triomphe du droit face à l'arbitraire qui s'installe, pense-t-il, au niveau de la haute Cour.

Pour l'instant, Matata Ponyo séjourne dans son Kindu natal où il est allé communier avec sa base. Candidat déclaré à la prochaine présidentielle de décembre 2023, Matata devrait regagner incessamment Kinshasa pour réorganiser sa défense et se lancer dans la nouvelle bataille judiciaire qui s'ouvre avec ce nouvel arrêt de la Cour constitutionnelle.

Quoi qu'harcelé par la justice, l'ancien Premier ministre

avait répondu favorablement à l'appel à la mobilisation générale lancée par le Président de la République, Félix Tshisekedi, pour faire face à l'agression perpétrée par le Rwanda, sous couvert des terroristes de M23.

Craignant que la chasse à l'homme ne refasse surface en cette période de consolidation de la cohésion nationale, Matata notait, dans son message, que «*le front commun intérieur dont le pays a besoin en ce moment pour préserver son intégrité ne peut pas être aisément réalisé dans les conditions actuelles caractérisées notamment par la protection des opérateurs politiques proches du pouvoir et la chasse aux sorcières ainsi que l'élimination pernicieuse des candidats présidents déclarés ou non déclarés au travers notamment des poursuites judiciaires non conformes aux lois du pays, avec l'appui des institutions publiques*».

Pour rappel, l'affaire Bukanga-Lonzo est une véritable saga judiciaire qui est partie de la Cour de cassation, avant de retourner à la Cour constitutionnelle. Après l'arrêt du 15 novembre 2022, la Cour de cassation s'était à nouveau saisi du dossier. Dos au mur, la Cour de cassation s'est finalement rabattue sur la Cour constitutionnelle pour une requête en inconstitutionnalité. Contre toute attente, la Cour de cassation a certes débouté la Cour de cassation, mais elle est encore beaucoup plus loin, en se déclarant «*compétente*» à juger l'ancien Premier ministre.

Autant dire que la saga continue – de la plus mauvaise manière alors.

## Révision du fichier électoral : Denis Kadima lance le niveau 2 de la cascade de formations du personnel

**L**e président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), Denis Kadima Kazadi, a procédé au lancement, le dimanche 20 novembre 2022, du niveau 2 de la cascade de formations du personnel commis à l'opération de la révision du fichier électoral, à l'Université William Booth, dans la commune de la Gombe à Kinshasa. 1.452 participants ont pris part à cette formation.

Les membres de la plénière de la CENI, dont le secrétaire exécutif national, Thotho Mabiku Totokani, le secrétaire exécutif national adjoint, Mme Marie-José Kapinga Bondo, ainsi que des cadres de la centrale électorale ont pris part à cette cérémonie.

Les 1.452 participants à cette formation seront répartis en 136 facilitateurs, dont 58 procé-

duriers, 58 informaticiens, 10 juristes et 10 superviseurs techniques mobilisés pour former 1.114 formateurs électoraux provinciaux (FEP), 144 points focaux juristes, 70 membres des secrétariats exécutifs provinciaux. Lesquels comprennent les secrétaires exécutifs provinciaux, les informaticiens des SEP, les chargés de formation et sensibilisation, ceux concernés par des questions juridiques, les logisticiens et les secrétaires comptables), en plus de 124 chefs d'antennes ajoutés aux informaticiens.

«*Dans quelques semaines, la Commission Électorale Nationale Indépendante va lancer l'une de plus importantes opérations de ce processus électoral qu'est la Révision du fichier électoral. Nous serons alors en contact direct avec*

*les électeurs qui attendent de nous une prestation de qualité. Cette formation que je lance ce dimanche 20 novembre 2022 à Kinshasa se déroule simultanément dans 10 provinces qui constituent la première aire opérationnelle (AO1) de l'opération de Révision du Fichier Électoral (RFE). Il s'agit des provinces suivantes : Equateur, Kinshasa, Kongo Central, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Mongala, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Tshuapa*», a indiqué le numéro un de la centrale électorale.

Le président de la CENI en a donné les différentes articulations. «*Cette formation va accorder une place importante à l'utilisation des kits d'enrôlement et plusieurs exercices sont prévus durant les sessions. Les participants seront égale-*

*ment amenés à réaliser des simulations sur le remplissage des fiches et formulaires bénéficiant d'un gain de temps en mettant un terme à la lenteur jadis observée dans le chef des préposés à l'identification des électeurs, mais aussi des Opérateurs de saisie (OPS). Des sessions seront également consacrées à l'application du pré-enregistrement que les informaticiens de la CENI ont développée. Ce système d'enrôlement permettra aux requérants de pouvoir se pré-enregistrer à partir des périphériques comme un téléphone, une tablette ou encore un ordinateur où qu'ils soient. À la suite de ce pré-enregistrement, l'application va générer un QR CODE reprenant les informations fournies et qui sera,*

*par la suite, lu au centre d'inscription. Ce dispositif présente plusieurs avantages tels que le gain de temps*», a-t-il précisé.

Non sans avoir attiré l'attention des principaux concernés sur le fait qu'ils devront se montrer particulièrement attentifs aux informations à ce sujet, afin de maîtriser les moindres fonctionnalités de cette application qui est une des innovations de cette opération.

Denis Kadima Kazadi a précisé qu'«*après les 3e et 4e niveaux de la cascade de formation, la CENI procédera au lancement de la collecte des données des électeurs dans les Centres d'inscription des électeurs dans la première aire opérationnelle*».

AVEC CELLCOMM/CENI

# Voici la liste actualisée de nouveaux secrétaires généraux de l'administration publique

Après l'incise contenue dans sa dernière affectation des secrétaires généraux de l'administration publique par laquelle un haut fonctionnaire de l'Etat, décédé depuis deux ans, a été promu au poste de secrétaire général à l'Urbanisme et Habitat, le vice-Premier ministre de la Fonction publique, Modernisation

de l'administration et Innovation du service novembre public, Jean-Pierre Lihau, a finalement rectifié le tir par la publication, le vendredi 18 novembre 2022, d'un arrêté correctif. Voici la liste définitive de nouveaux secrétaires généraux de l'administration publique.

3

**ARRÊTÉ :**

**Article 1<sup>er</sup>**  
Sont affectés et mis en place pour exercer les fonctions de Secrétaire Général, les agents dont les noms, post-noms, prénoms et matricules suivent :

N°	ADMINISTRATIONS	NOMS, POST-NOMS, PRÉNOMS	MATRICULES
01.	Présidence	LUBOYA TSHISHIMA Jean-Jacques	421.025
02.	Assemblée Nationale	NGUVULU KHOJI Jean	406.010
03.	Sénat	MUKUALA BATEKE Jean	489.660
04.	Primature	SHAVULU DOPATANDELE Paul	419.829
05.	Intérieur et Sécurité	TSHIMANGA MUSUNGAYI Jean-Robert	488.259
06.	Décentralisation	MOKAMBIA ELOMBO Fiory	418.763
07.	Affaires Coutumières	KALALA MAYIMALA Claude	487.560
08.	Relations avec les Partis Politiques	SHABANI TABU BIN KIKUNI Delphin	0.265.268T
09.	Réformes Institutionnelles	MATA NGOSENGANYA Colette	317.728
10.	Environnement et Développement Durable	TOIRAMBE BAMPONINGA Benjamin	415.459
11.	Affaires Etrangères	MAKIESSA MWANAWAZAMBI Daniel	494.059
12.	Fonction Publique/Actifs	BAFALANGA ATOSA Thérèse	405.945
13.	Fonction Publique/RR	MATETA WANG WEN'S MAJAMBU Blaise-François	414.350
14.	Justice	BOOTO BO LOLIMBA King	424.224
15.	Infrastructures et Travaux Publics	KOSHI GIMEYA Georges	427.142
16.	Reconstruction	KALLUWA MWANGALA Alexis	487.317
17.	Portefeuille	KALALA MBAYO Christophe	409.223
18.	Budjet	NKE SAMA MOKO Pierrot	437.404
19.	Urbanisme et Habitat	TCHELU MWENYIMALI Laurent	433.536
20.	Développement Rural	PEKEYABO NZIBUKIRA Elvis	508.398
21.	Petites et Moyennes Entreprises	RUKIYA RAMAZANI Zady	487.956
22.	Défense Nationale	LUKWIKILA METIKWIZA Marcel	1-59-87-11873-68
23.	Anciens Combattants	KABWANGA KASEU Symphonose	256.758.925.900
24.	Enseignement Primaire, Secondaire et Technique	NEPA NEPA KABALA Christine	1.402.815
25.	Santé publique	YUMA RAMAZANI Sylvain	502.868
26.	Finances	MANYA ONAKODU A LETSHU Jean Gaston	465.217
27.	Transports, Voies de Communications et de Désenclavement	ABOLIA TABA MOPOLO	467.777

Vice-Primature / Fonction Publique - Bâtiment Administratif  
Croisement des avenues Boulevard du Palais de la Nation- Office des Routes  
www.fonctionpublique.gov.cd - info@fonctionpublique.gov.cd

4

28.	Agriculture	ILANGA LOFONGA José	413.076
29.	Pêche et Elevage	MBANGU KIKUMBI Pascaline	418.026
30.	Economie	TWITE YAMWEMBO Celestin	409.252
31.	Industrie	BITASIMWA BAHII Christophe	450.208
32.	Intégration Régionale	SONGHU KAYUMBA Donatien	487.706
33.	Coopération Internationale	MUSAMBYA SANGANYA Vincent	421.630
34.	Enseignement Supérieur et Universitaire	ILOSYO IMONANO Pacifique	410.346
35.	Hydrocarbures	KANKU KASHALA Christian	484.486
36.	Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et Communication	KAMBA NSUNDA Aurélien	417.858
37.	Numérique	MANITOBO MENETUDIA Bertin	601.163
38.	Emploi et Travail	BAGULA MUGANGU Donat	448.043
39.	Prévoyance Sociale	LUKOMBE BALAMUTSHU Emmanuel	502.571
40.	Affaires Foncières	MUGANGU KULIMUSHI Gerard	465.421
41.	Energie et Ressources Hydrauliques	UTWAYI BIGOFALA Lévin	424.275
42.	Droits Humains	MADRAGULE ORIPALE Roger	482.187
43.	Genre, Enfant et Famille	KAMWANYA BIAYE Esther	339.607H
44.	Commerce Extérieur	MABOYA NZALINGO José	425.686
45.	Mines	RAMAZANI LUTUBA Jacques	421.305
46.	Communication et Médias	MALABA MUNYANJI Cleophas	511.711
47.	Affaires Sociales	KALUME DYAILLE Hilaire	411.011
48.	Solidarité et Actions Humanitaires	MBOKO IYETI Alain	560.413
49.	Formation Professionnelle et Métiers	MANGOBE BOMUNGO Jean-Marie	517.825
50.	Jeunesse, Initiation à la Nouvelle Citoyenneté et Cohésion Nationale	MASALA BIKUGI Jean	503.871
51.	Sports et loisirs	ILONGA BOMPOKO Body	433.949
52.	Tourisme	KINGOMBE TSHALI Jean	421.438K
53.	Culture et Arts	ABEDI TSHENENGW A Léon	439.558
54.	Relations avec le Parlement	M'NYAMPARA KASEYA Emile-Noé	487.584

**Article 2**  
Le Secrétaire Général à la Fonction Publique chargé des Actifs est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 18 NOV 2022  
Jean-Pierre LIHAU EBUA

Vice-Primature / Fonction Publique - Bâtiment Administratif  
Croisement des avenues Boulevard du Palais de la Nation- Office des Routes  
www.fonctionpublique.gov.cd - info@fonctionpublique.gov.cd

## Se disant victime de « lynchage médiatique », Modeste Bahati menace et met en garde

Dans un communiqué signé, vendredi 18 novembre, par son chargé de communication, le président du Sénat, Modeste Bahati Lukwebo, se dit victime d'« un acharnement doublé de lynchage médiatique et de fausses accusations (...) de la part des détracteurs et des personnes méchantes, peureuses, paresseuses et haineuses ».

Agacé, le président du Sénat menace et lance une « sévère » mise en garde, promettant de « se réserver le droit de saisir la justice ainsi que toutes les instances compétentes en vue de sauvegarder sa personnalité et sa dignité ». Communiqué.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



CABINET DU PRESIDENT, SENAT  
Cellule de communication

**COMMUNIQUE ET MISE EN GARDE**

Il s'observe depuis quelques mois un acharnement doublé de lynchage médiatique et de fausses accusations à l'égard de l'honorable Sénateur et Professeur Modeste Bahati Lukwebo de la part des détracteurs et des personnes méchantes, peureuses, paresseuses et haineuses.

Tout ceci par jalousie et par crainte de voir rayonner un homme, une formation politique au service du peuple congolais, de la Nation aux côtés de Son Excellence Monsieur le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Ces professionnels de la délation, du sensationnel, de la calomnie et d'imputations dommageables n'hésitent pas d'inventer de faux dossiers tels Bahati Lukwebo a acheté l'hôtel Memling, l'immeuble

SABENA, la galerie St Pierre et tutti quanti sans exhiber la moindre preuve d'acquisition. Encore que le Sénateur Bahati Lukwebo est un promoteur immobilier connu de tous depuis plusieurs décennies. Ils n'ont aucune réserve lorsqu'ils veulent nuire à la dignité et à la vie d'une personne qui se distingue par la bonne gouvernance et le travail de qualité tant dans les Institutions que dans sa formation politique. Ils l'impliquent gratuitement dans tous les dossiers et voient son ombre partout. Ils l'opposent à tout le monde. Ils cherchent des relais dans les institutions et en dehors de celles-ci en vue d'accomplir leur besogne de destruction et de déstabilisation.

L'honorable Sénateur Professeur Modeste Bahati Lukwebo se réserve le droit de saisir la justice ainsi que toutes les instances compétentes en vue de sauvegarder sa personnalité et sa dignité.

Ce communiqué tient lieu de mise en garde sévère.

Fait à Kinshasa, le 18 novembre 2022

Le chargé de communication du Président du Sénat  
Gianni-Jimmy MULUMBA MUKELANGE

## Promotion des investissements : l'ANAPI tend la main aux conseillers économiques des ambassades

Après avoir présenté son projet de loi portant fixation des règles relatives aux conditions et modalités de sauvetage de l'entreprise industrielle les 11 et 12 novembre 2022, l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI) est passée à la vitesse supérieure. Dans le cadre de son opération séduction des investisseurs étrangers, l'ANAPI a organisé une série de rencontres de convivialité avec les missions diplomatiques asiatiques et brésilienne accréditées en République Démocratique du Congo, principalement avec les ambassades de Corée du Sud, du Japon, de Russie, de l'Inde, du Brésil et tant d'autres. La dernière rencontre, dédiée à leurs conseillers économiques, a eu lieu, le jeudi 17 novembre 2022, à Sultani hôtel (Kinshasa). Thème choisi : «Promotion des investissements en RDC : enjeux et rôle des conseillers économiques».

IGHANA MASTALA

Sous le leadership de son directeur général, Anthony Nkinzo Kamole, l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI) a échangé, le 17 novembre 2022, avec les conseillers économiques des ambassades des espaces asiatique et brésilien, dont celui du Japon, du Corée du Sud, de la Russie, de l'Inde et du Brésil.

Tout a commencé avec l'exposé du directeur général de l'ANAPI, qui a brossé le tableau de l'environnement économique et du climat des affaires en République Démocratique du Congo.

### DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Pour assurer ses partenariats, le DG Anthony Kamole a

vanté les potentialités de la République Démocratique du Congo en matière d'investissements et les avantages qu'accorde son agence aux investisseurs qui s'affilient au régime du Code des investissements en République Démocratique du Congo.

Il a, par la même occasion, peint un tableau clair de la situation mondiale actuelle consécutive à la dernière crise sanitaire provoquée le Covid-19.

Au niveau international, a-t-il fait savoir, «il y a un ralentissement de l'économie mondiale... notamment celle de la Chine, qui pourrait mener à une chute des investissements et de la demande internationale pour les produits d'export de la RDC et l'impact du conflit russo-ukrainien sur la stabilité macroéconomique et financière du pays».



Photo de famille du DG Anthony Nkinzo Kamole et des conseillers économiques des ambassades des pays asiatiques et du Brésil

Au niveau national, la «détérioration de la situation sécuritaire, notamment dans l'Est du pays et la pression sur les dépenses courantes, telles que les salaires et les subventions à l'énergie, et l'éviction des dépenses d'investissements», a poursuivi le DG Anthony Kamole qui a profité de cette opportunité pour dresser le tableau de l'évolution de la cotation de la RDC en matière économique sur le plan mondial.

«Il y a quelques jours, Moody's a relevé les notations de la République Démocratique du Congo de Caa1 à B3 (Perspective stable/risque de crédit équilibré)», a poursuivi Anthony Kamole à ses invités.

### DU CLIMAT DES AFFAIRES

Anthony Nkinzo, surnommé «Monsieur le séducteur des investisseurs» dans les milieux des affaires, n'a pas manqué de parler des avancées réalisées en matière de coopération bilatérale de la RDC avec d'autres, notamment des traités bilatéraux signés avec le Qatar, les Emirats Arabes Unis, ... en matière des investissements.

Pour rassurer l'auditoire, il a parlé des réformes intervenues et menées pour l'assainissement du climat des affaires en RDC caractérisées par le renforcement des mécanismes de contrôle et de lutte contre la corruption (patrouille financière avec l'Inspection Générale des Finances); l'atténuation de la vulnérabilité de la balance des

paiements; l'accumulation significative des réserves de change qui s'élève, au 13 mai 2022, à 3,79 milliards de USD qui représentant sept semaines d'importations.

Pour conclure, Anthony Nkinzo Kamole a fait savoir que «l'ANAPI, de par ses missions statutaires, est disposée à consolider sa collaboration avec les ambassades asiatiques et brésilienne accréditées en R.D.C pour une meilleure attraction des IDEs à partir de l'Asie et du Brésil; elle sollicite l'implication des ambassades pour la réalisation de ses actions de promotion orientée vers les investisseurs de vos pays respectifs; enfin, elle est également disposée à écouter et tenir compte des remarques qui lui seront formulées dans le cadre de la présente activité».

Satisfaits et convaincus de l'exposé du brillant directeur général de l'ANAPI, les conseillers économiques présents à cette rencontre ont, à leur tour, remercié l'orateur du jour pour son intervention claire et convaincante. Ils ont formulé quelques recommandations que l'équipe dirigeante de l'ANAPI, conduite par son directeur général, a accepté, volontiers, de prendre en compte pour, davantage, rassurer les investisseurs étrangers quant à leur sécurité en venant investir en République Démocratique du Congo.

### Au terme d'un séjour à Kinshasa

## Importation du courant par Trade Power : l'EEC et la SNEL se concertent pour une bonne stabilité des réseaux

ECONEWS

Dans le cadre des relations d'affaires sur le trading d'électricité importée du Congo/Brazzaville par la société Trade Power, une importante délégation des experts techniques de l'opérateur public du Congo/Brazzaville, appelée «Energie Electrique du Congo (EEC ou E2C)», a séjourné, du 16 au 19 novembre 2022 à Kinshasa, pour des échanges avec les équipes de la SNEL (Société nationale d'électricité) et de Trade Power.

Contrairement aux allégations mensongères tendant à décourager l'initiative de Trade Power, une société privée congolaise à capitaux entièrement congolais, la vérité est telle que Trade Power importe l'électricité de Congo/Brazzaville, restant dans la vision du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui tient à l'émergence des capitaines d'entreprises congolaises.

Ainsi, n'en déplaise aux Fake news des réseaux sociaux, après les recherches minutieuses de nos fins limiers, il est prouvé que la société Trade



Réunion de concertation entre l'EEC et la SNEL, représentée par son nouveau directeur général

Power importe bel et bien de l'électricité du Congo/Brazzaville qu'elle revend aux clients mineurs du Katanga.

C'est dans ce cadre qu'une délégation de l'EEC a séjourné trois jours durant à Kinshasa pour tenir de grandes réunions techniques au cours desquelles les experts de ces deux sociétés (EEC et SNEL) se sont félicités de l'excellence des paramètres techniques de l'électricité fournie par l'EEC à la SNEL pour le compte de Trade Power.

C'est au vu de l'excellence des paramètres techniques actuels de fourniture d'électricité que leurs directions générales ont décidé, au mois de septembre dernier, d'augmenter de 40% la puissance importée, aux termes d'un avenant signé à cet effet.

L'on rapporte que cette réunion a également connu la participation des experts de la grande firme de renommée mondiale d'origine suédoise, ABB, grand fabricant d'équipements à haute tension. A cette occasion,

l'entreprise suédoise a été invitée à présenter le rapport final des études sur les équipements de compensation d'énergie réactive qu'il faut installer dans les réseaux de SNEL et de l'EEC pour l'augmentation de la quantité d'énergie que Trade Power peut importer tout en garantissant un fonctionnement stable.

En effet, à la demande expresse de la SNEL, la société Trade Power a commandé ces études à ABB qu'elle a financées sur fonds propres en vue de réduire les fluctuations de puissance à l'interconnexion des réseaux de SNEL et de l'EEC.

Bien avant la tenue de ces réunions, les experts avaient procédé, avec leurs homologues de la SNEL, à la visite des postes à haute tension de la SNEL où sont installés des équipements similaires de compensation.

Il est important de noter que compte tenu du grand déficit d'électricité à Kinshasa, cette importation de Trade Power apporte un grand soulagement au réseau de distribution de la SNEL à Kinshasa.

Dans les milieux des ex-

perts, on salue cette belle initiative de partenariat public-privé, conforme à l'initiative des Chefs d'Etat, à savoir Denis Sassou Nguesso et Félix Tshisekedi, engagés dans le grand projet de la «BOUCLE ENERGÉTIQUE DE L'AMITIE». Un exemple à suivre au sein de la sous-région.

A noter qu'en plus de l'importation d'électricité, Trade Power a noué des partenariats prometteurs avec d'autres opérateurs privés du secteur congolais de l'électricité pour entreprendre des projets en nouvelle production d'électricité. «Ce sont des initiatives que nous devons tous encourager», a commenté un opérateur du secteur, souhaitant plein succès à Trade Power car leurs initiatives, selon lui, «sont salutaires dans cet environnement de déficit énergétique auquel fait face notre pays, la RDC».

Tout compte fait, il est plus que jamais établi que l'énergie que Trade Power importe de Congo/Brazzaville, depuis plus de deux ans sans interruption, est de plus en plus fiable. Les experts se sont réunis pour conforter cette fiabilité pour une bonne stabilité des réseaux.

# La COP27 s'achève sur un accord mi-figue mi-raisin

**Après des jours d'intenses négociations qui se sont prolongées jusqu'à dimanche matin à Charm El-Cheikh, la Conférence des Nations Unies sur le climat, la COP27, est parvenue à un accord sur l'établissement d'un mécanisme de financement pour indemniser les pays vulnérables pour les « pertes et dommages » dus aux catastrophes induites par le climat. Si l'ONU salue cet accord, l'Europe le remet déjà en cause.**

**C**lap de fin pour la COP27 en Egypte. Après des négociations longues et difficiles qui ont largement débordé du calendrier prévu, la conférence s'est terminée à l'aube après avoir adopté un texte très disputé sur l'aide aux pays pauvres affectés par le changement climatique mais sans nouvelles ambitions pour la baisse des gaz à effet de serre. Après plus de deux semaines, la grande conférence sur le climat de l'ONU a pris fin avec plus d'un jour de retard sur le calendrier prévu, ce qui en fait l'une des COP les plus longues de l'histoire.

« Ça n'a pas été facile » mais « nous avons finalement rempli notre mission », a souligné le président égyptien de la conférence, Sameh Choukri.

Une déclaration finale, fruit de nombreux compromis, a été finalement adoptée, appelant à une réduction « rapide » des émissions mais sans ambition nouvelle par rapport à la dernière COP de Glasgow en 2021.

## « UN PAS IMPORTANT VERS LA JUSTICE »

« Cette COP a fait un pas important vers la justice. Je salue la décision de créer un fonds pour les pertes et dommages et de le rendre opérationnel dans la période à venir », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans un message vidéo diffusé depuis le lieu de la conférence en Égypte, soulignant que les voix de ceux qui sont en première ligne de la crise climatique doivent être entendues.

Le chef de l'ONU faisait référence à ce qui a fini par devenir la question la plus épineuse de cette Conférence annuelle des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Les pays en développement ont lancé des appels forts et répétés pour la création d'un fonds pour les pertes et dommages, afin d'indemniser les pays les plus vulnérables aux catastrophes climatiques, mais qui ont peu contribué à la crise climatique.

« De toute évidence, cela ne suffit pas, mais c'est un signal politique indispensable pour reconstruire la confiance brisée », a souligné M. Guterres, soulignant que le

système des Nations Unies soutiendrait l'effort à chaque étape du processus.

Après avoir raté leur échéance de vendredi soir, les négociateurs ont finalement pu parvenir à des conclusions sur les points les plus difficiles de l'ordre du jour, notamment un mécanisme pour les pertes et dommages - bien que la manière dont ce mécanisme sera financé soit toujours en discussion - ainsi que sur l'objectif de financement post-2025, et le programme de travail d'atténuation, qui réduirait les émissions de gaz à effet de serre plus rapidement, catalyserait une action efficace et obtiendrait des assurances des pays clés sur des mesures immédiates pour relever l'ambition et nous maintenir sur la voie d'un réchauffement limité à 1,5 °C.

Pourtant, alors que l'accord sur le financement des pertes et dommages a été une percée pour les personnes vulnérables, la COP27 n'a guère progressé sur d'autres questions clés liées aux causes du réchauffement climatique, en particulier sur l'élimination progressive des combustibles fossiles, et un langage plus strict sur la nécessité de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius.

## LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE CONTINUE

M. Guterres a rappelé au monde les priorités concernant l'action climatique, notamment l'ambition de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre et de maintenir en vie la limite de 1,5 degré Celsius de l'Accord de Paris.

« Nous devons réduire drastiquement les émissions maintenant - et c'est un problème que cette COP n'a pas abordé », a-t-il déploré, affirmant que le monde doit encore faire un pas de géant sur l'ambition climatique, et mettre fin à sa dépendance aux combustibles fossiles en investissant « massivement » dans les énergies renouvelables.

Le chef de l'ONU a également souligné la nécessité de tenir la promesse longtemps retardée de 100 milliards de dollars américains par an de financement climatique pour les pays en développement, en établissant une feuille de route claire et crédible pour doubler les fonds d'adaptation.



Clôture de la Conférence sur le climat, la COP27, à Charm El-Cheikh, en Égypte

Il a également réitéré l'importance de changer les modèles commerciaux des banques multilatérales de développement et des institutions financières internationales. « Elles doivent accepter plus de risques et mobiliser systématiquement des financements privés pour les pays en développement à des coûts raisonnables », a-t-il déclaré.

Le chef de l'ONU a estimé que si un fonds pour les pertes et dommages est essentiel, ce n'est pas une réponse si la crise climatique raye un petit État insulaire de la carte - ou transforme tout un pays africain en désert.

Il a renouvelé son appel à des partenariats pour une transition énergétique juste afin d'accélérer la sortie du charbon et le développement des énergies renouvelables et a réitéré l'appel qu'il avait lancé lors de son discours d'ouverture de la COP27 : un pacte de solidarité pour le climat.

« Un pacte dans lequel tous les pays font un effort supplémentaire pour réduire les émissions cette décennie conformément à l'objectif de 1,5 degré. Et un Pacte pour mobiliser - avec les institutions financières internationales et le secteur privé - un soutien financier et technique aux grandes économies émergentes pour accélérer leur transition vers les énergies renouvelables », a-t-il expliqué, soulignant que cela est essentiel pour maintenir la limite de 1,5 degré à portée de main.

## LE TEMPS PRESSE

Dans son message vidéo, M. Guterres a souligné que la COP27 s'est conclue avec beaucoup de travail encore à faire et peu de temps pour le faire.

« Nous sommes déjà à mi-chemin entre l'Accord de

Paris [2015] sur le climat et l'échéance de 2030. Nous avons besoin de tout le monde sur le pont pour faire avancer la justice et l'ambition », a-t-il déclaré.

Le secrétaire général a ajouté que cela inclut l'ambition de mettre fin à la « guerre suicidaire » contre la nature qui alimente la crise climatique, conduit les espèces à l'extinction et détruit les écosystèmes.

« La Conférence des Nations Unies sur la biodiversité du mois prochain est le moment d'adopter un cadre mondial ambitieux pour la biodiversité pour la prochaine décennie, en s'appuyant sur le pouvoir des solutions fondées sur la nature et le rôle essentiel des communautés autochtones », a-t-il exhorté.

## CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ

La COP27 a réuni plus de 35.000 personnes, dont des représentants gouvernementaux, des observateurs et des représentants de la Société civile.

Les faits saillants de la réunion ont compris, notamment, la présentation du premier rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur les engagements des entités non étatiques en matière d'émissions net zéro.

Le rapport dénonce l'écoblanchiment, qui consiste à induire le public en erreur en lui faisant croire qu'une entreprise ou une entité fait plus pour protéger l'environnement qu'elle ne le fait en réalité, et de faibles engagements net zéro. Il fournit une feuille de route pour garantir l'intégrité des engagements nets zéro par l'industrie, les institutions financières, les villes et les régions et pour soutenir une transition mondiale et équitable vers un avenir durable.

Toujours au cours de la

conférence, l'ONU a annoncé un plan d'action pour l'initiative sur les systèmes d'alerte précoce pour tous, qui appelle à de nouveaux investissements ciblés initiaux de 3,1 milliards de dollars US entre 2023 et 2027, ce qui équivaut à un coût de seulement 50 cents par personne et par an.

De son côté, l'ancien vice-président américain et militant pour le climat Al Gore, avec le soutien du secrétaire général de l'ONU, a présenté un nouvel outil permettant de tracer les émissions de gaz à effet de serre. Cet outil combine les données satellitaires et l'intelligence artificielle pour recenser les émissions au niveau des installations de plus de 70.000 sites dans le monde, y compris des entreprises en Chine, aux États-Unis et en Inde. Cela permettra aux dirigeants d'identifier l'emplacement et l'étendue des émissions de carbone et de méthane rejetées dans l'atmosphère.

Un autre temps fort de la conférence a été un plan directeur pour accélérer la décarbonisation de cinq grands secteurs : l'électricité, le transport routier, l'acier, l'hydrogène et l'agriculture - présenté par la Présidence égyptienne de la COP27.

Les dirigeants égyptiens ont également annoncé le lancement de l'initiative Alimentation et agriculture pour une transformation durable ou FAST, afin d'améliorer la quantité et la qualité des contributions au financement climatique pour transformer l'agriculture et les systèmes alimentaires d'ici 2030.

Il s'agissait de la première COP à avoir une journée dédiée à l'agriculture, qui contribue à un tiers des émissions de gaz à effet de serre et devrait être un élément crucial de la solution.

AVEC UN.ORG

# Kongo central : le chef de l'Etat lance l'électrification du plateau de Mbansa-Mboma

**Désormais électrifié, le plateau de Mbansa-Mboma, situé dans le territoire de Madimba, district de la Lukaya, bénéficie du lobbying mené par l'ASSACOM (Association des anciens élèves du Collège de Mbansa-Mboma) auprès de la Société nationale d'électricité (SNEL). L'honneur est revenu au chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de procéder au lancement du courant électrique dans cette partie de la province du Kongo central.**

VÉRON KONGO

La date du 19 novembre 2022 restera désormais gravée dans les annales du plateau de Mbansa-Mboma, en général, et de l'ASSACOM (Association des anciens élèves du Collège de Mbansa-Mboma), en particulier. En effet, étant donné l'importance de la cérémonie organisée par les anciens élèves du Collège Notre-Dame de Mbansa-Mboma, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a tenu à y rehausser de sa présence pour honorer l'association organisatrice dont il est membre, en tant qu'ancien élève de ce établissement scolaire.

Outre les anciens élèves du Collège Notre-Dame de Mbansa-Mboma et du Lycée Kivuvu Kisiama venus de Kinshasa et de certains coins de la province du Kongo central, on a noté la présence de plusieurs personnalités, notamment le gouverneur de province, Guy Bandu, Mgr Jean-Crispin Kimbeni Ki Kanda, évêque du diocèse de Kisantu, des parlementaires, des ministres nationaux et provinciaux et tant d'autres. La joie était à son comble

dans le plateau de Mbansa-Mboma.

Au nom de la population du diocèse de Kisantu, Mgr Kimbeni Ki Kanda a remercié le Président de la République pour son implication au développement social du peuple congolais, tout en l'assurant l'accompagnement spirituel en faveur de son équipe. Le prélat catholique a profité de cette occasion pour solliciter le concours du chef de l'Etat à l'occasion de la célébration du centenaire du petit séminaire de Lemfu créé en 1922.

Mieux vaut tard que jamais, dit-on. Le président de l'ASSACOM, Willy David Tshitondo Mutombo, a, au nom du plateau de Mbansa-Mboma, des anciens élèves du Collège Notre-Dame de Mbansa-Mboma et du Lycée Kivuvu, félicité le chef de l'Etat pour son élection et ses efforts dans l'accomplissement de sa mission de conduire à République Démocratique du Congo à son développement.

Pour la petite histoire, a-t-il rappelé, c'est à l'aube de soixante-dix ans du Collège Notre-Dame de Mbansa-Mboma et cinquante ans de l'ASSACOM que germaient l'idée de faire quelque chose pour le plateau.



Après réflexion, les anciens élèves, réunis sous la direction de Jeef Makengo, président du comité précédent dont David Willy Tshitondo fut vice-président, opteront pour l'électrification du plateau de Mbansa-Mboma. C'est grâce au lobbying mené auprès de la Société nationale d'électricité que l'ASSACOM est arrivée à gagner son pari d'électrification de ce plateau constitué de quatre écoles : le Collège, le Lycée, deux écoles primaires ainsi que les villages environnants.

David Willy Tshitondo a sollicité du chef de l'Etat l'extension de l'électrification jus-

qu'à Sona-Bata qui abrite un hôpital de référence de la province du Kongo central. Cette extension, a-t-il indiqué, pourrait entraîner le développement de cette partie du pays et la sympathie de la population du district de la Lukaya. Le président de l'ASSACOM a, d'autre part, évoqué les difficultés auxquelles est confronté le Collège Notre-Dame de Mbansa-Mboma. Il s'agit du délabrement très avancé des bâtiments scolaires; du manque d'une bonne route, longue de trois km, qui part de la bifurcation au Lycée Kivuvu Kisiama, d'adduction en eau potable et de produits phar-

maceutiques et intrants de laboratoire à l'infirmerie.

Bien que la qualité de l'enseignement ne pose aucun problème, a-t-il relevé, les enseignants sont mal logés et bon nombre d'entre eux attendent d'être mécanisés jusqu'à ce jour.

Au nom des élèves, Nsumbu Kamuna de la 4<sup>ème</sup> littéraire au Collège, et Kaya Kabulwe de la 2<sup>ème</sup> littéraire au Lycée, ont remercié le chef de l'Etat pour sa volonté d'accompagner les études primaires, secondaires et techniques à travers la gratuité de l'enseignement et celle d'améliorer tant soit peu les conditions de vie des enseignants.

## Près de la moitié des enfants de moins de 5 ans touchés par la malnutrition en RDC

VÉRON K.

Lors de la deuxième réunion du comité de pilotage du «Projet approche intégrée» de lutte contre la malnutrition chronique dans les zones de santé de Bunyakiri et Minova dans la province du Sud-Kivu tenue, jeudi 17 novembre 2022, le représentant du secrétaire général intérimaire à la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Malaba Munjanji, a révélé que plus de deux enfants sur cinq souffrent du retard de croissance en République Démocratique du Congo.

«La situation nutritionnelle demeurant préoccupante, on enregistre près de la moitié des décès des enfants de moins de cinq



ans», a-t-il précisé.

Malaba Munjanji a expliqué que le comité de pilotage du Projet a pour but d'as-

surer le suivi du projet conjoint à travers cette approche intégrée et faciliter une collaboration efficace et efficiente entre les agences participantes et le gouvernement de la République Démocratique du Congo. Il a remercié les partenaires conjoints de ce projet, à savoir l'UNICEF, la FAO, le PAM et le Pronanut pour l'organisation de cette réunion, ainsi que la coopération suisse pour son appui au profit de la population congolaise.

Pour le chef du programme nutrition à l'UNICEF/RDC, Denis Garnier, ce projet tourne autour de cinq mille enfants malnutris aigus sévères dans les zones précitées du Sud-Kivu. Et d'ajouter : «Son objectif est de lutter contre toutes les formes de malnutrition étant donné que plusieurs facteurs y interviennent, notamment la sécurité alimentaire, la pratique alimen-

taire, l'accès au service de santé, à l'assainissement».

Selon le chef du programme, l'assainissement joue également un rôle dans le retard de croissance des enfants. Car, lorsque l'environnement n'est pas assaini, les enfants sont exposés notamment aux maladies diarrhéiques. «Il y a plusieurs formes de malnutrition dont le retard de croissance. Nous avons autour de 40% des malnutris retardés en croissance et 2% des malnutris aigus sévères», a-t-il poursuivi.

Pour sa part, la directrice de la coopération suisse, Denise Lüthi Crisann, a fait savoir que ce projet rencontre, entre autres difficultés, l'accessibilité et l'implication des autorités locales de ces zones accentuant le taux de malnutrition.

# Portefeuille de l'Etat : les quatre recommandations de Félix Tshisekedi aux nouveaux mandataires

*C'est par une série d'ordonnances présidentielles que le Chef d'Etat a mis en place de nouveaux mandataires dans les entreprises du Portefeuille de l'Etat (sociétés commerciales, établissements et services publics). Pour le Président de la République, ces nominations sont censées apporter un nouveau souffle dans le Portefeuille de l'Etat. Aussi, a-t-il appelé les mandataires publics désignés à différents postes, «à avoir constamment, dans l'exercice de leurs fonctions, une conduite managériale qui repose sur la bonne gouvernance». Il attend dès lors de ces nouveaux mandataires «un comportement hautement professionnel dans l'exercice de leurs fonctions, dont les résultats du travail quotidien, devront se manifester par : l'amélioration de la qualité des prestations et des services rendus aux usagers par la réalisation de leur objet social; le respect des obliga-*

*tions sociales envers les travailleurs; la transformation réelle du potentiel d'exploitation et de production des actifs de tous genres; l'atteinte des seuils de rentabilité afin d'avoir des marges de trésorerie positives pour accroître leurs actifs et leur capacité contributive au Budget de l'Etat».*

*Tous ces mandataires seront constamment scrutés. A cet effet, la ministre d'Etat, ministre du Portefeuille et les ministres sectoriels, qui ont sous-tutelle des établissements et des services publics, ont été invités à «veiller à l'intérêt général comme fondement du pouvoir de tutelle, tout en évitant les entraves dans l'exercice des fonctions des mandataires ». Intégralité du compte-rendu de la réunion du Conseil des ministres du 18 novembre 2022.*

ECONEWS

## COMPTE RENDU DE LA SOIXANTE-DIX-SEPTIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix- Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, a présidé en visioconférence, la soixante-dix-septième réunion du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 18 novembre 2022. Cinq points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat;
- II. Points d'informations;
- III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres;
- IV. Examen et adoption des dossiers;
- V. Examen et adoption des textes.

### I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat a porté sur trois (03) points, à savoir :

#### 1. De l'appui gouvernemental au programme de chirurgie cardiaque pédiatrique à cœur ouvert de la Clinique Ngaliema

Le Président de la République a rappelé sa volonté permanente de veiller et de s'assurer de la réalisation des actions et des politiques publiques conduisant à l'amélioration du bien-être de tous les congolais, notamment pour les aspects qui concernent la santé des compatriotes les plus fragiles, en l'occurrence celle des enfants dès la naissance.

S'appuyant sur la programmation, par le Centre de Chirurgie Cardiaque Pédiatrique de la Clinique Ngaliema, de 150 opérations de chirurgie cardiaque pédiatrique à cœur ouvert pour 150 enfants dès janvier 2023, il a



Catherine Katungu Furaha, ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine, faisant l'intérim du porte-parole du Gouvernement

encouragé le Gouvernement à accélérer la mise en œuvre du protocole d'accord signé le 31 mars 2022 entre le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, et l'Association Sans But Lucratif Chirurgie Pédiatrique en Afrique (CHIRPA Asbl, en sigle).

A ce sujet, le Ministre d'Etat, Ministre du Budget, le Ministre des Finances ainsi que le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention ont été chargés de faire toutes les diligences nécessaires pour que tous les préalables techniques et opérationnels soient réalisés dans un bref délai, afin que les enfants concernés bénéficient de cette prise en charge médicale aux frais de l'Etat congolais.

Un rapport circonstancié des Ministres précités, chacun en ce qui le concerne, est attendu quant à la maté-

rialisation de cette recommandation lors du prochain Conseil des Ministres.

#### 2. Du rôle des mandataires des entreprises du Portefeuille de l'Etat, des Etablissements et des Services Publics

Abordant ce point, le Président de la République a insisté sur l'impérieuse nécessité, pour les mandataires publics désignés à différents postes, d'avoir constamment, dans l'exercice de leurs fonctions, une conduite managériale qui repose sur la bonne gouvernance.

Il a rappelé qu'à son entendement, chacune de ces entités, quel que soit son objet social, sa taille, sa localisation géographique, est appelée à jouer un rôle crucial dans le développement socio-économique de notre pays.

Ainsi, attend-il de tous

les mandataires un comportement hautement professionnel dans l'exercice de leurs fonctions, dont les résultats du travail quotidien, devront se manifester par :

- l'amélioration de la qualité des prestations et des services rendus aux usagers par la réalisation de leur objet social;
- le respect des obligations sociales envers les travailleurs;
- la transformation réelle du potentiel d'exploitation et de production des actifs de tous genres;
- l'atteinte des seuils de rentabilité afin d'avoir des marges de trésorerie positives pour accroître leurs actifs et leur capacité contributive au Budget de l'Etat.

Pour le Président de la République, les insertions publicitaires et les interventions médiatiques intempestives

des mandataires publics ne constituent en aucun cas un gage des performances managériales. Par contre, ce sont des pratiques de gestion rationnelle qui produiront des résultats positifs probants.

La Ministre d'Etat, Ministre du Portefeuille et les Ministres sectoriels qui ont sous-tutelle des Etablissements et des Services Publics, ont été invités à veiller à l'intérêt général comme fondement du pouvoir de tutelle, tout en évitant les entraves dans l'exercice des fonctions des mandataires tel que relevé lors de la communication du Président de la République à la 65ème Réunion du Conseil des Ministres du 19 août 2022.

#### 3. De la nécessité de finaliser les travaux de construction de la Centrale hydroélectrique de KATENDE et le projet d'implantation des centrales solaires dans six (6) provinces du pays

Rappelant aux membres du Gouvernement que les infrastructures énergétiques sont prioritaires pour l'amorce du développement du pays, le Président de la République a estimé que les dossiers des projets d'investissement y relatifs nécessitent d'être traités avec diligence par les Ministres concernés.

En effet, il a indiqué que les travaux de la centrale hydroélectrique de KATENDE devraient impérativement être relancés sans tarder, et achevés dans un délai raisonnable, conformément au contenu de la lettre de l'Ambassadeur de la République Démocratique du Congo en Inde, du 1er novembre 2022, adressée au Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires

(Suite à la page 9)



# COMPTE RENDU DE LA SOIXANTE-DIX-SEPTIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

(Suite de la page 8)

Etrangères. La position de notre Gouvernement à la partie indienne devrait être donnée en toute urgence.

En ce qui concerne le projet d'implantation des six centrales solaires évoquées dans la lettre précitée, le Président de la République a précisé qu'il doit également être lancé à court terme.

Il s'agit respectivement de Gemena dans le Sud-Ubangi, de Karawa dans le Nord-Ubangi, de Lusambo dans le Sankuru, de Manono dans le Tanganyika, de Mbandaka dans la province de l'Equateur et de Mbuji-Mayi dans le Kasai Oriental.

A cet effet, le Premier Ministre a été chargé de réunir en urgence le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères, le Ministre des Finances, le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité, et la Commission Grand Katende instituée à la Présidence de la République afin de traiter les dossiers de ces infrastructures énergétiques, et de procéder sans délai aux signatures nécessaires des contrats y relatifs. Le rapport d'exécution de cette recommandation est attendu au prochain Conseil des Ministres.

**Intervenant à la suite de Son Excellence Monsieur le Président de la République**, Chef de l'Etat, le Premier Ministre a axé sa communication sur quatre (04) points.

Dans un premier temps, il a informé le Conseil de sa participation au 18<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie, prévu les 19 et 20 novembre 2022, dans la ville insulaire de Djerba, où il représente Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat.

Portant sur la thématique principale la «Connectivité dans la diversité : le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone», ce rendez-vous de la Francophonie constitue, une nouvelle fois, l'occasion pour notre pays de s'affirmer comme le plus grand pays francophone au monde.

Fort de cette position, la participation de notre pays au 18<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie sera ainsi l'occasion de rappeler à toute la communauté francophone, les valeurs au fondement de son existence et de son fonctionnement. Ces valeurs sont celles de la démocratie, de la paix, de la sécurité, de la so-

lidarité entre les peuples et de la liberté, y compris la liberté d'expression.

Au regard de toutes ces valeurs et de ces positions de principe, à la fois philosophiques et politiques, la RDC, par sa voix, entend demander à tous les Etats membres de cesser de soutenir les mouvements et groupes armés antidémocratiques qui vont à l'encontre de l'idéal poursuivi par la communauté francophone. C'est le cas du Rwanda qui continue de soutenir le groupe terroriste M23.

Au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, le Premier Ministre va également réaffirmer la détermination de notre pays à organiser les IX<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie prévus au mois d'août 2023 à Kinshasa.

Dans un deuxième temps, le Premier Ministre a informé le Conseil d'avoir tenu, dans la semaine qui s'achève, plusieurs séances de travail, notamment une importante réunion de sécurité, à laquelle ont pris part des membres du Gouvernement, le Chef d'Etat-Major Général des FARDC, des Officiers militaires et policiers ainsi que les Responsables des services de renseignements.

Systematiquement, ces réunions ont passé en revue la situation sécuritaire, opérationnelle et humanitaire dans la partie Est de notre pays. Il a été noté que la mobilisation de notre peuple contre le M23 et le Rwanda n'aura jamais été aussi dense et forte, dans tout le pays.

En effet, à travers des manifestations populaires et des prises de position publiques, le peuple congolais, comme un seul homme, ne cesse d'exprimer son attachement à l'intégrité du territoire national et son soutien au Chef de l'Etat, Commandant Suprême des Forces Armées.

Le Gouvernement de la République, quant à lui, continue de mettre à la disposition de nos troupes engagées au front, toutes les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur noble devoir.

Troisièmement, le Premier Ministre a informé le Conseil d'avoir réuni des responsables de la MONUSCO et des membres du Gouvernement de la République, le 15 novembre 2022, pour une séance d'évaluation relative au plan de retrait de la Mission onusienne en RDC.

Le Gouvernement a réitéré sa position quant à la

réduction des délais pour le départ de la MONUSCO. Il demeure toutefois disposé à travailler avec la Mission onusienne jusqu'au jour de son retrait effectif, et cela conformément à la feuille de route mise en place de commun accord.

Pour terminer, le Premier Ministre a indiqué, que dans la perspective des fêtes de fin d'année, le Gouvernement de la République examine, en réponse à la requête de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), un moratoire sur toutes les missions de contrôles économiques, fiscaux et douaniers, sur une période donnée à déterminer.

Excluant, évidemment, des cas de fraude, ce moratoire devrait permettre aux opérateurs économiques de notre pays d'affronter avec sérénité la délicate période de fin d'année et d'assurer, dans les meilleures conditions possibles, l'approvisionnement en produits de grande consommation à des prix accessibles et ce, pour le plus grand bien de nos populations.

Les membres du Gouvernement ainsi que les services de l'Etat concernés par cette mesure seront dûment instruits à cet effet dans les tous prochains jours.

## II. POINTS D'INFORMATION

### II.1. Etat et administration du territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a informé le Conseil de l'état du territoire qui reste dominé par la poursuite des opérations militaires contre les groupes armés et terroristes.

Pendant la semaine qui se termine, l'état d'esprit de la population est resté dominé par :

- La visite à Kinshasa de deux hautes personnalités africaines, Son Excellence Joo Lourenço, Président de la République de l'Angola et Monsieur Uhuru Kenyatta, ancien Président de la République de Kenya, en rapport avec la situation sécuritaire qui prévaut dans la partie Est de la République;
- Le soutien par les mouvements citoyens et certains acteurs de la classe politique congolaise à l'appel à la mobilisation lancé par le Président de la République, Chef de l'Etat;
- La persistance de l'activisme des insurgés se revendiquant Yaka dans le territoire de

Kwamouth avec extension dans les localités de la Province voisine de Kwilu;

- L'activisme des groupes armés communautaires Lendu, Hema, Alur et FRP, dans les Territoires de Djugu, Irumu, Mahagi et Mambasa dans la Province de l'Ituri.

Il a terminé en dressant succinctement la situation sur le plan sécuritaire, notamment dans les Provinces concernées par l'Etat de siège, et dans les Provinces de Mai-Ndombe et du Kwilu.

En ce qui concerne le volet catastrophe, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur a informé le Conseil du chavirement d'une baleinière près de Mbandaka. Le nombre de victimes de cet accident déplorable n'est pas encore connu.

Le Conseil a pris acte de ce Rapport.

### II.2. Situation sécuritaire

En complément au Ministre de l'Intérieur sur la situation sécuritaire dans le pays, le Ministre de la Défense et Anciens Combattants, a informé le Conseil sur l'évolution de la situation sur différents fronts militaires dans le territoire de Rutshuru en province du Nord-Kivu. Il a rassuré des dispositions stratégiques prises pour repousser et neutraliser les terroristes du M23 lourdement appuyés par l'Armée rwandaise.

Dans le territoire de Beni, le Ministre de la Défense et Anciens Combattants a indiqué que les Forces de l'ordre ont mené des actions ayant abouti à la récupération des plusieurs équipements et matériels militaires des mains des groupes armés et forces négatives, principalement l'ADF/MTM.

A l'Ouest, a-t-il rassuré, la situation à Kwamouth est sous contrôle bien que l'on observe la migration des assaillants vers les entités environnantes hors la Province de Mai-Ndombe.

Par ailleurs, il a informé le Conseil d'avoir signé deux Arrêtés ministériels organisant le fonctionnement du dispositif de la diplomatie de défense, en tenant compte des instructions du Président de la République et des recommandations du Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères.

Ainsi, il sera procédé incessamment à la désignation et à l'affectation des Attachés de défense et à la reconnaissance des fonctions militaires assimilées, exercées par les

membres des Forces Armées de la République afin d'être présents dans le concert des Nations, dans le volet défense.

A la suite de l'appel du Président de la République lancé lors de son dernier message à la Nation, a noté le Ministre de la Défense et Anciens Combattants, les Centres d'instruction reçoivent déjà leurs premières vagues des recrues ayant répondu à cette mobilisation décrétée par le Commandant Suprême.

Il a également signalé la manifestation d'intérêts pour certains patriotes civils comme combattants des groupes armés en attente du processus PDDR-CS, à appuyer les FARDC dans la résistance contre les agresseurs. Une étude préalable sera menée et une organisation crédible pour éviter tout retournement devra être mise en place.

Le Conseil a pris acte de ce Rapport.

### II.3. Situation sanitaire dans le pays

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a informé le Conseil sur la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Comparée à la semaine épidémiologique précédente, la tendance à la 45<sup>ème</sup> semaine est marquée par une hausse de l'incidence des cas : 351 cas contre les 232 cas de la semaine 44.

Il a été noté une hausse du taux de positivité de tests (de 5,45% à 7,4%), et une baisse de nouveaux cas importés qui passent de 6 à 3. Trois décès ont été notifiés au cours de cette dernière semaine dont un décès à Kinshasa (aux CUK) et deux au Kongo-Central (1 dans ZS de Boma et 1 au CTCO Moanda). La létalité est à 1,45%.

L'observance des mesures barrières, la vigilance et la vaccination demeurent vivement recommandées.

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a également fait le point sur les autres maladies épidémiologiques qui sévissent dans le pays, notamment la rougeole, le Money Pox et le choléra, et dont la situation est sous surveillance.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

### II.4. Banditisme urbain dans la ville Province de Kinshasa

(Suite à la page 10)

# COMPTE RENDU DE LA SOIXANTE-DIX-SEPTIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

(Suite de la page 9)

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a informé le Conseil sur un nouveau type de banditisme qui écumie pratiquement tous les grands centres urbains de notre pays avec cette particularité, pour celui pratiqué dans la Ville-Province de Kinshasa, qui prend des proportions inquiétantes.

En vue d'endiguer ce fléau, plusieurs solutions ont été expérimentées, notamment celle du transfèrement de ces hors-la-loi dans le Centre de production alimentaire de Kaniama Kasese. Cette pratique qui a produit de bons résultats nécessite d'être renforcée par des décisions de justice irrévocables.

Par ailleurs, le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux soutient que l'intervention de la justice est la voie royale pour stopper à temps ce banditisme urbain qui, si l'on n'y prend garde, risque de constituer une menace sérieuse pour la paix et la tranquillité de nos concitoyens.

Elle a dévoilé au Conseil la première cartographie criminelle établie par la Police judiciaire des Parquets qui situe les foyers de délinquance à Kinshasa.

En attendant d'entreprendre des réformes plus profondes sur le plan juridique et judiciaire, elle a préconisé la tenue des audiences foraines et en procédure de flagrance qui apparaît, pour l'heure, une réponse appropriée pour dissuader tous ces délinquants. Ce qui aura pour effet de pousser ceux de leurs compères non encore appréhendés par la justice à réfléchir à deux fois avant de poser ce genre d'actes.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

## II.5. Lancement de la campagne patriotique «Défendons la patrie»

Le Ministre de la Communication et Médias a fait part au Conseil du lancement de la campagne de sensibilisation et d'éveil patriotique dénommée «Défendons la patrie, Bendelekweya Te».

Cette initiative fait suite à l'appel à la «mobilisation générale» et à «l'unité nationale», lancé par le Président de la République, Chef de l'Etat, pour soutenir les Forces Armées de la République Démocratique du Congo et les Institutions du pays en cette période où le territoire

de Rutshuru est victime des actes criminels des terroristes du M23 et de l'agression rwandaise.

Cette action de résistance populaire contre ces ennemis de la Paix, de la sécurité et du développement de notre pays vise à :

- Apporter un soutien indéfectible à nos vaillants militaires qui défendent la patrie au prix de leurs vies et à mobiliser les jeunes à s'enrôler massivement au sein des FARDC ;
- Susciter et exprimer la solidarité envers nos compatriotes déplacés et victimes de cette guerre d'agression ;
- Consolider l'unité et la cohésion nationales autour des Institutions de la République ;
- Défendre l'intégrité territoriale et combattre les mensonges rwando-M23 distillés contre la République Démocratique du Congo sur le front médiatique.

La finalité est d'allumer la flamme patriotique pour contribuer à l'effort militaire et diplomatique en vue de mettre rapidement fin à l'insécurité qui décime cette partie du pays et d'y ramener la Paix.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

## II.6. Rapport sur la situation humanitaire dans la province du Nord-Kivu

Le Ministre des Affaires Sociales, Solidarité et des Affaires Humanitaires est intervenu pour faire le point au Conseil de la situation humanitaire dans le Nord-Kivu, particulièrement à Kanyaruchinya où il a visité les populations déplacées.

Selon les statistiques fournies, environ 285.000 personnes sont déplacées depuis les attaques du mois d'octobre dernier. Il a pu faire l'évaluation des besoins urgents pour permettre au Gouvernement d'agir en conséquence. Il s'agit de faire face à l'insuffisance des abris, d'eau potable et des latrines.

Le Gouvernement s'est engagé à poursuivre la mise à disposition des moyens pour soulager le calvaire de ces compatriotes.

Le Conseil a pris acte de ce Rapport.

## II.7. Rapport sur la suite de l'appel du Président de la République à la mobilisation et à la solidarité nationale

Le Ministre des Transports, Voies de Communication et Désenclavement a fait part au Conseil de la réponse positive réservée à l'appel à

la mobilisation générale lancée par le Président de la République à l'Office de Gestion du Fret Multimodal (OGEFREM).

Le Comité de gestion ainsi que la Délégation syndicale se sont mobilisés pour apporter un soutien aux forces armées en réorientant les fonds prévus pour les manifestations festives de ce vendredi 18 novembre 2022, date du 42<sup>ème</sup> anniversaire de l'OGEFREM, pour l'assistance humanitaire aux Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) au front dans le Nord-Kivu et aux déplacés de la province de Mai-Ndombe.

## III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté le relevé des décisions prises lors de sa 76<sup>ème</sup> réunion tenue le vendredi 11 novembre 2022.

## IV. EXAMEN ET ADOPTION DEUX (02) DOSSIERS

### IV.1. Plan d'action de la République Démocratique du Congo pour la qualification au Millenium Challenge Corporation

Le Ministre des Finances a soumis au Conseil le dossier relatif à la Feuille de route des actions prioritaires du Gouvernement pour la qualification au financement Millenium Challenge Corporation (MCC), et au-delà, l'amélioration du climat des affaires et la crédibilité du pays.

La matrice d'actions et des mesures au regard des indicateurs, avec les scores actuels et cibles, prévoit des échéances et responsables d'application (Ministères et Services publics sectoriels), suivant les recommandations des Agences d'évaluation et des réunions techniques avec les Ministres sectoriels.

Ce plan fait suite aux orientations données, par le Président de la République, Chef de l'Etat, lors de la 63<sup>ème</sup> réunion du Conseil des Ministres, du 29 juillet 2022, qui après, avoir officiellement engagé le pays au processus MCC, avait chargé le Ministre des Finances, sous la direction du Premier Ministre de «prendre les mesures pratiques nécessaires pour concrétiser les actions prioritaires proposées».

Cette Feuille de route vise à faire aboutir la qualification du pays au financement MCC, mais surtout et au-delà, à améliorer sa gouvernance et sa perception

positive, en vue d'attirer les capitaux frais. Elle utilise la carte de pointage du MCC des Etats-Unis d'Amérique, avec des indicateurs de référence sur base desquels les objectifs sont formulés.

Le plan, structuré par ordre de priorités, contient des réformes qui s'alignent au Programme National Stratégique de Développement (PNSD 2019-2023) et en phase avec le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2023).

Le Ministre des Finances, dans sa mission de mobilisation des ressources externes et d'assistance aux autres Ministères en la matière, apportera ses appuis et canaliser les efforts techniques pour le succès de ce processus, sous la direction du Premier Ministre.

Ce Plan d'actions prioritaires, dont les détails opérationnels avec des échéances et sous-indicateurs, fera l'objet des travaux techniques, avec l'accompagnement de la Cellule MCC du Ministère des Finances.

Après débat et délibérations, le Conseil a adopté ce dossier.

### IV.2. Plan d'Action National de la Résolution 2250 sur la Jeunesse, Paix et Sécurité de la République Démocratique du Congo (2023-2026)

Le Ministre de la Jeunesse, Initiation à la Nouvelle Citoyenneté et Cohésion Nationale a soumis au Conseil le dossier consacré au plan d'Action National de la Résolution 2250 sur la Jeunesse, Paix et Sécurité de la République Démocratique du Congo (2023-2026).

En effet, la Résolution 2250 (2015) du Conseil de Sécurité des Nations sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité (CPS), est l'un des Instruments internationaux qui reconnaît le rôle crucial joué par les jeunes dans les processus de paix à travers le monde.

En République Démocratique du Congo, cette résolution a connu un début de vulgarisation à travers quelques Mouvements et Associations des jeunes par l'organisation des activités de plaidoyers ayant conduit à la création, en Décembre 2020, d'un Secrétariat Technique National chargé de l'implémentation de ladite Résolution.

Toutes ces avancées enregistrées en RDC sur l'Agenda Jeunesse, Paix et

Sécurité ont coïncidé avec le Sommet Mondial de Haut-Niveau de Doha, tenu du 19 au 21 janvier et auquel notre pays a pris part active. L'objectif dudit Sommet était de pousser les 38 Etats participants à prendre des engagements pour inclure davantage des Jeunes aux processus de Paix et mettre en place des mécanismes pour faire avancer cet Agenda au niveau national.

Le Plan d'Action National est un document qui présente les détails des actions et des initiatives prescrits dans les domaines bien déterminés, que le Gouvernement devra entreprendre pour satisfaire les obligations contenues dans la Résolution, a argumenté le Ministre.

Après débats et délibérations, ce dossier a été adopté.

## V. EXAMEN ET ADOPTION D'UN (1) PROJET DE TEXTE

### IV.1. Projet de Loi de ratification

Le Ministre des Finances a soumis au Conseil, pour examen et adoption, le Projet de loi de ratification de l'Accord de Crédit n°7216-ZR conclu en date du 10 octobre 2022 entre la République Démocratique du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre de Projet de résilience Urbaine en situation d'Urgence à Kananga (PURUK) ayant abouti à l'octroi d'un financement de 100 millions de dollars américains.

L'objectif de ce projet censé se clôturer le 15 décembre 2027 est de protéger les habitations et les infrastructures essentielles affectées par l'érosion à Kananga, et de renforcer la capacité du Gouvernement et des organisations locales du bénéficiaire en matière des érosions et planification urbaine résiliente au changement climatique.

Après débats et délibérations, ce projet de Loi a été adopté.

Commencée à 14h00', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 16h30.

Pour le Ministre de la Communication et Médias, Porte-parole du Gouvernement en mission,

**CATHERINE KATUNGU FURHA**

**MINISTRE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU PATRIMOINE**

# Linafoot : l'AS V. Club s'offre le derby kinois face au DCMP

**Leader provisoire au classement provisoire de la 28<sup>ème</sup> édition de la Ligue nationale de football (Linafoot), l'AS V. Club s'est imposée, dans un derby, face à son rival de tout le temps, le Daring Club Motema Pemba (DCMP). Un seul but a suffi aux Moscovites pour faire la différence.**

NANA K.

Deux stades de la République Démocratique du Congo ont vibré au rythme de la poursuite de la 28<sup>ème</sup> édition de la division d'élite de la Ligue nationale de football, le dimanche 20 novembre 2022, dans sa phase aller.

A Kinshasa au stade des Martyrs de la Pentecôte, dans un derby 100% kinois qui opposait l'AS V. Club à son éternel rival DCMP, la rencontre s'est soldée en faveur de Moscovites (1-0). Le seul but de la rencontre a été l'œuvre du Togolais Marouf à la 68<sup>ème</sup> minute de jeu.

Si l'AS V. Club de Kinshasa conforte sa place de leader au classement provisoire de la Linafoot, ce n'est pas autant pour le DCMP qui peine à prendre de l'envol, alignant à peine trois points en quatre matchs joués.

Ce même dimanche à Kolwezi, les Guerriers de JS Bazano ont battu les Kamikazes de Lubumbashi Sport sur un score étriqué d'un but à zéro. C'est la deuxième victoire consécutive des Guerriers qui redonne l'espoir aux poulains du coach Mahindu dont l'équipe aligne déjà huit points en six sorties.

Ce lundi 21 novembre



Une phase de jeu entre l'AS V. Club et le DCMP

2022, le FC Saint Éloi Lupopo reçoit l'US Tshinkuku de Kananga au stade Kikula à Likasi. Pour sa part, le TP Mazembe offrira son hospitalité ce mercredi 23 novembre au Groupe Sportif Bazano dans son stade de Kamalondo.

Sur papier, le TP Mazembe part avec un grand avantage, après avoir récupéré neuf de ses onze internationaux convoqués par l'entraîneur des Léopards A'. Les neuf joueurs sélectionnés pour le stage annulé des Léopards locaux sont rentrés à Lubumbashi.

## Les maîtres des arts plastiques de la RDC à l'honneur avec «Les pépites d'or du fleuve Congo»

Dans un avenir très proche, les projecteurs culturels vont être braqués sur les têtes couronnées congolaises du domaine des arts plastiques. Cette célébration est dénommée «Les pépites d'or du fleuve Congo». Une tentative ambitieuse de l'analyse des challenges auxquels vont faire face les artistes visuels congolais pour pénétrer le marché international de l'art.

Lors de ses nombreux séjours à Kinshasa, Didier Demif, curateur, mais aussi fondateur de Demif Gallery, une galerie de vente d'art basé au Royaume Uni, a rencontré de nombreux artistes de talent. Ceux-ci, à juste titre, sont considérés localement comme des sommités, avec plusieurs années d'expérience, mais Didier Demif note que leur travail n'a pas pu pénétrer, ou très peu, le marché international de l'art.

Soucieux de transmettre et partager leur riche expérience, plusieurs artistes ont créé des ateliers où nous voyons naître la relève. La génération montante d'artistes dont l'ambition légitime est d'avoir une place au soleil non seulement sur le marché continental de l'art, mais aussi et surtout en Europe, en Amérique et pourquoï pas en Asie.

Ces peintres, sculpteurs, céramistes et autres ont produit des œuvres de haute facture artistique. Mis à part quelques exceptions, le gros de ces pépites mériterait d'être connu et reconnu à l'international, selon de nombreux spécialistes et amateurs locaux des arts visuels congolais. Les innombrables expositions au pays ont suffisamment démontré l'étendue de leur talent, leur créativité, la diversité et la richesse qui font de l'art moderne congolais une pépinière des plus valeureuses.

La nouvelle génération des créateurs, se réclame fièrement de ces maîtres d'art. Pourtant, l'indéniable reconnais-



Grande amatrice et collectionneuse d'art, Mme Antoinette N'Samba, ministre des Mines, a accepté de parrainer cette importante activité culturelle.

sance de ces icônes de l'art tranche cruellement avec leur quasi absence dans les grandes galeries de par le monde, même si certaines de leurs œuvres se retrouvent dans plusieurs collections prestigieuses occidentales et orientales.

Après des recherches au cours de ses nombreux voyages, le curateur Didier Demif avait fait le constat suivant : l'absence de structures adéquates pour une promotion et valorisation efficiente de tous les arts et le très faible soutien en faveur de l'éclosion d'une véritable industrie culturelle au Congo.

C'est suite à cette triste radioscopie qu'est née l'idée d'une exposition en ligne, suivie de la production d'un documentaire sur le sujet en collaboration avec le média B-One. Cette manifestation sera précédée par la publication en première phase par un livre intitulé comme l'ensemble du concept «Les pépites d'or du fleuve Congo».

Didier Demif, l'initiateur du projet, est un professionnel de la communication de l'art et un ancien de l'Académie des

beaux-arts de Kinshasa. La galerie de ce premier expose et promet un éventail d'artistes venant de diverses nationalités. Homme de cœur, il tient à rendre l'ascenseur à son alma mater et à son pays qui lui a tout donné.

Ce magnifique projet est une étude évaluant les facteurs qui concourent dans la production artistique et la fixation des prix des œuvres, localement et ailleurs.

«Ma démarche tient évidemment compte autant des caractéristiques esthétiques, des lieux de vente, que de l'impact sur l'environnement économique actuel. J'encourage aussi la réflexion sur les pistes de solutions pour pallier l'absence d'infrastructures adéquates et dans une certaine mesure le poids des influences coloniales chez les collectionneurs ou dans les maisons de vente aux enchères», souligne Didier Demif.

La sélection des artistes de ce projet a été faite par rapport à leurs techniques et leur niveau de notoriété en RDC, mais aussi parce qu'ils sont pour

la plupart des pionniers encore vivants et des enseignants de l'art moderne congolais.

«Leur influence est tellement vivace», a martelé Demif qui cachait mal son admiration. «Le seul bémol à cette sélection est l'absence d'une participation féminine, due à au temps limité d'identification, mais aussi une faible participation et tardive des femmes à la scène des arts plastiques», regrette le curateur.

Les artistes Lema Kusa, Makala Mbuta, Thierry Joseph Pemba Mwabila, Claudy Khan, Martien Mukalayi et Polycarpe Mambengi Tondo sont les heureuses pépites de ce projet.

«Les pépites d'or du fleuve Congo» ont trouvé un écho favorable en la personne de Mme Antoinette N'Samba Kalambayi, ministre des Mines, mais grande amatrice et collectionneuse d'art, une des rares mécènes nationales de l'art visuel.

Sollicitée, elle a spontanément accepté de parrainer cette importante activité culturelle.

### ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/  
Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/  
89 301 93 05  
+ 243 903185670  
E-mail :  
kuediasala@gmail.com  
www.econewsrdc.com  
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF  
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION  
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE  
Faustin KUEDIASALA  
Hugo TAMUSA  
Florent N'LUNDA N'SILU

Véron KONGO  
Jonathan MUTADJIRI  
Nana Kanku  
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS  
Marc NZATE  
Francis Mayuma

WEB MASTER  
Tighana MASTIALA

PRODUCTION  
Michel MASUDI  
+243 907314011

COMMERCIAL  
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL  
René LOKOTA

# Nord-Kivu : ENVOL de Delly Sesanga vole au secours des déplacés du camp de Kanyaruchinya

Dans le Nord-Kivu, aux portes de la ville de Goma, chef-lieu de la province, se trouve le camp des déplacés de Kanyaruchinya où s'entassent des dizaines de milliers de personnes, fuyant les attaques terroristes de M23 dans le territoire de Rutshuru. Les conditions de vie des déplacés sont déplorables et certaines maladies contagieuses comme la rougeole ou le choléra sont apparues. Pris de compassion, dans un élan de solidarité nationale, Delly Sesanga, président du parti politique ENVOL, a délégué dans le Nord-Kivu son secrétaire général, Nzakuna Ndusi Yisedi, pour apporter une assistance en vivres et non vivres aux déplacés de Kanyaruchinya. Un geste salué à juste titre par le président de ce site, Théophile Musekura.

leur village depuis le 20 octobre dernier et se sont dirigées dans des localités plus calmes du Nord-Kivu, ont indiqué récemment les Nations Unies.

Fuyant les affrontements qui opposent dans le territoire de Rutshuru (Nord-Kivu) les forces loyalistes aux terroristes de M23, les populations ont afflué vers le camp des déplacés de Kanyaruchinya, à quelques kilomètres de Goma, chef-lieu de la province. Sur place, les déplacés manquent de tout. Et l'assistance du Gouvernement se fait attendre, alors que le camp s'agrandit au jour le jour.

Pris de compassion, par le souci de participer à l'effort national de mobilisation en faveur du peuple meurtri de Rutshuru, le président du parti politique ENVOL, Delly Sesanga, a délégué dans le Nord-Kivu, Nzakuna Ndusi Yisedi, son secrétaire général, porteur d'un important lot de produits de première nécessité.

C'est le vendredi 18 novembre 2022 que le secrétaire général d'ENVOL est arrivé à Goma, avant d'organiser samedi la descente vers le camp de Kanyaruchinya.

Sur place, le SG d'ENVOL a improvisé un discours pour reconforter les déplacés de guerre. « Nous avons vu vos souffrances. Nous sommes de cœur avec vous », a dit le SG d'ENVOL, profitant de l'occasion pour lancer un



Le SG d'ENVOL remettant symboliquement le don de son parti au président du camp

appel à la solidarité nationale. « Nous demandons à tout Congolais d'apporter son soutien à nos frères et sœurs condamnés à l'étranger au Nord-Kivu », a-t-il déclaré.

Il a, par la même occasion, émis le vœu d'un retour rapide de la paix dans cette province, expliquant le geste posé par le président d'ENVOL « par devoir de solidarité envers ce peuple qui subit les affres de la guerre ».

En retour, M. Théophile Musekura, président du site des

déplacés de Kanyaruchinya a salué ce « geste d'amour », venu loin de Kinshasa pour soulager leur souffrance.

Profitant de son séjour dans le Nord-Kivu, le SG d'ENVOL a mis le week-end à profit pour visiter les déplacés de guerre dispersés dans d'autres camps.

## PLUS DE 200.000 PERSONNES DÉPLACÉES

Dans le Nord-Kivu, au moins 188.000 personnes ont fui

leur village depuis le 20 octobre dernier et se sont dirigées dans des localités plus calmes du Nord-Kivu, ont indiqué récemment les Nations Unies.

A la suite de cette crise sécuritaire et humanitaire affectant deux territoires du Nord-Kivu, la communauté humanitaire estime qu'environ 237.000 personnes ont besoin d'assistance dans la région, selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

Mais avec 110.000 personnes déplacées, la majorité des besoins se retrouve dans le territoire de Nyiragongo. Plus de 85.000 ont besoin d'aide dans le territoire de Rutshuru, et environ 42.000 autres déplacés se trouvent dans le territoire de Lubero. En plus, des besoins élevés en nourriture, abris, articles ménagers, en soins de santé

Malgré les restrictions de mouvement, les acteurs humanitaires continuent de fournir une assistance aux nouveaux arrivants, lorsque la sécurité le permet. Les besoins restent élevés dans tous les secteurs, notamment en nourriture, en abris, en articles ménagers, en

soins de santé, entre autres.

Selon OCHA, les partenaires humanitaires travaillent à la mise à jour du plan d'intervention pour répondre à ces nouveaux besoins. A ce sujet, l'appel de fonds 2022 de l'ONU de 1,9 milliard USD pour la RDC a reçu 762 millions USD. Selon les Nations Unies, il s'agit d'un déficit de financement de 1,1 milliard USD.

Dans le centre de santé local, l'affluence a explosé depuis deux semaines. Les humanitaires de Médecins sans frontières (MSF) passent parmi les déplacés pour repérer les cas graves ou contagieux. La plupart sont envoyés au centre de santé de Kanyaruchinya, là où l'ONG travaille en partenariat avec les autorités sanitaires congolaises.

« On était à une moyenne de 80 consultations par jour avant le nouvel afflux de déplacés. Là, on est au-delà de 250 consultations par jour, c'est presque le triple du chiffre qu'on avait avant », expliquait à RFI Lejuste Lorakwa, coordinateur adjoint de MSF basé à Goma.

Des cas de choléra et de rougeole ont aussi été recensés depuis l'arrivée des déplacés.

